

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école ?

- a. Dixmes , censés foncières , & autres droits féodaux abolis ?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école ?
- c. Fondations ?
- d. Caisses communales ?
- e. Biens d'église ?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit ?
- g. De biens - fonds ?
- h. Ou d'autres capitaux quel conques ?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie fera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses ?

Elle vaut en tout 710 L. de notre S.

- - - En argent soixante francs, quarante qua-
- rante de soixante mesures de Moudon: 1/8 de La
- de terrain pour l'usage de pomme de terre un
petit jardin, deux toises de bois de sapin.

Il ny en a point.

L'Instituteur fait les Briers toutes les Dimanches
à la Chapelle du Village.

Salus, et fraternitas.

Francis Vincens Motthar Regt.

ca. 26th Ventose.

799.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. **N**OM de l'endroit où est située l'école? - - - - -

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? - - -

b. Est-ce une Commune proprement dite ? ou à quelle Commune appartient-il ? - - - - -

c. De quelle Paroisse ? de quelle Agence
reçoit-il ? - - - - -

d. District

c. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au relief de chaque école.

u. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque
endroit qui la fréquentent? - -

Boulens.

The Village

Une Commune.

Agence de Bontems,
Paroisse de Chapelles.

De Moudon.

Du Lemman.

- Environ trois minutes

- La Tannerie
Moulin.

Ces deux fermes sont
à 10. minutes de l'Ecole.

De Boulens 36. De la
Tanerie 5. trois garçons, 2. filles

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

- a. Bercher. 30. minutes.
 b. St. Cierge, 30. -- Environ.
 c. Chapelles, 30. -- ibid.
 d. Sottens, -- 30.
 e. Villars Mendras, -- 1. heure.
 f. Martheranges, environ 1. heure.
 g. Leyre, Bousens, d'environ 2. heures.

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école? -- La prière, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'orthographe, le chant des Psaumes, les devoirs de la Religion.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? -- On la tient toute l'année.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? -- Le vieux & le Nouveau Testament, le Catechisme de Cestervald le retouché, celui d'Heidelberg, le petit de Pictet, à l'usage des petits enfans.

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? -- Les réglemens et Directions de l'Instituteur sont observés avec obéissance.

9°. Durée de l'école chaque jour? -- D'environ trois heures le matin, et autant le soir.

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? -- Ils sont distribués selon leur âge et talents.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs. -- Un.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent? -- Établi par le ci devant Seigneur Bailli de Moudon, après un examen du Pasteur.
 b. D'où est-il? -- De Cuarni, district d'Yverdon.
 c. Son nom. -- Gabriel Reguavion.

(3)

d. Son âge. -- 2. Quarante neuf ans.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? -- Une femme & sa fille.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? -- 8. De 30. ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? -- Il a été instituteur 3. mois à Chamblon district de Grandson, de là à Grenchen même district, 13. ans 4. mois; de là à Yverdon, 9. ans 6. mois, de là à Corselles -- district de Grandson 2. ans, et de là à Bousens.

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? -- Il fait la Prière tous les Dimanches à la Chapelle de Bousens. -- Son premier état est menuisier.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? -- En tout 20. garçons, et 21. filles, les deux font 41. enfans.

- a. En hiver, } soit garçons ou filles. a. En hiver, tous.
 b. En été, } b. En été, les 2/3 plus ou moins.

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus. -- De la Commune.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? -- Il n'y a ni prix, ni paie.

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? -- Il y a 2. logemens, -- Il est neuf bâti depuis l'an 1770.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? -- Une chambre. -- A plein pied de la Maison Commune.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. -- La Commune.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? - - - *En argent, 101. & 10. sols.*B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
*R. s'élève 20. quarterons mesure de Moudon.
Bois, son affoyage rendu devant la Maison Commune.
Deux morcelles de plantage, & un mauvais jardin*

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? - - - *Il y avoit une coupe de la dîme de Lausanne. Une dite, des dîmes de Monthérond. Les deux coupes étoient du Messel mesure de Lausanne.*

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? *La Ville de Lausanne donnoit encore en argent 9. &.*

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? - - - *à Chapelles.*a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? - - - *un Village.*b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? - - - *Commune de Chapelles*c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? - - - *Paroisse de Chapelles.*d. District - - - *Moudon.*e. Canton - - - *Leman.*2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. - *Vingt minutes*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.) - - -

*hamaux, La Combe, et le champ de la Fontaine
vingt minutes jusqu'à Chapelles*3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. - - - *Chapelles, et les deux hamaux ci dessus.*a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. - - - *Vingt minutes*b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? - - - *à Chapelles 40 Enfants -
au deux hamaux 8.*